

7 mars, Hérouville-St-Clair  
25 avril, Rouen

## La lutte contre les ambrosies et les espèces à enjeu sanitaire



QUAND LES TALENTS  
GRANDISSENT,  
LES COLLECTIVITES  
PROGRESSENT

# La lutte contre les ambrosies et les espèces à enjeu sanitaire : quelle prévention ? quelle gestion ?

## Contexte :

Plusieurs espèces végétales du genre Ambrosies émettent du pollen très allergisant pour l'homme. Il peut provoquer des rhinites, conjonctivites et trachéites, pouvant parfois déclencher des formes d'asthme assez graves. Ces affections toucheraient aujourd'hui plus d'une personne sur cinq dans une zone fortement exposée (données ARS Auvergne-Rhône-Alpes).

Ces plantes envahissantes introduites de façon involontaire en France sont capables de se développer dans une grande diversité de milieux et envahissent année après année le territoire national. La Normandie reste à ce stade relativement préservée comparativement à d'autres régions puisque considérée comme une zone peu infestée.

Ainsi, l'enjeu est d'agir le plus en amont possible car :

- plus les ambrosies se répandent dans les milieux et plus la situation devient difficile à gérer et coûteuse ;
- plus les pollens d'ambrosies sont émis dans l'air et plus les impacts sanitaires augmentent (nombre de personnes devenant allergiques, accroissement des symptômes allergiques et asthmatiques chez les personnes déjà sensibilisées).

Les collectivités sont identifiées comme des acteurs de première importance dans la lutte contre les ambrosies du fait de leurs compétences en matière d'urbanisme, espaces verts, voiries, eau, hygiène et santé. Elles sont également incitées à désigner des référents territoriaux.

Inscrites au plan régional santé-environnement, d'autres espèces sont préoccupantes et nécessitent une intervention humaine pour limiter leurs impacts : berce du Caucase, datura, frelon asiatique, chenilles urticantes, tique et moustique-tigre.

Dans le cadre de leur convention de partenariat, le CNFPT et le Ministère des Solidarités et de la Santé ont élaboré avec l'appui de l'Agence Régionale de Santé et de leurs partenaires (Observatoire des ambrosies, FREDON France, Conservatoire des espaces naturels de Normandie) une journée d'actualité dédiée aux espèces à enjeu sanitaire. Cette journée est proposée en Normandie les :

**Jeudi 7 mars 2019**  
**CNFPT Normandie Caen**  
17 avenue de Cambridge  
14209 Hérouville-Saint-Clair  
**de 9 h à 17 h**  
**accueil à partir de 8 h 45**

**Jeudi 25 avril 2019**  
**CNFPT Normandie Rouen**  
20 quai Gaston Boulet  
76000 Rouen  
**de 9 h à 17 h**  
**accueil à partir de 8 h 45**

## Objectifs de la journée :

- comprendre les enjeux associés à la prolifération de ces espèces, notamment en termes de santé publique,
- appréhender le rôle des collectivités territoriales dans cette lutte.

## Contenu :

- les enjeux, risques et nuisances,
- la situation régionale,
- les espèces : caractéristiques et éléments de reconnaissance, milieux de vie,
- la prévention et la lutte contre ces espèces : réglementation, rôle des acteurs, surveillance, dispositifs préventifs et curatifs, information et communication,
- les outils mis à disposition.

## Intervenants :

- Anne-Marie LEVET (ARS de Normandie),
- Deborah EUDES et David PHILIPPART (FREDON de Basse-Normandie),
- Marilou MOTTET (FREDON France et Observatoire des ambroisies),
- Charlotte BOUIN ou Jean-François DUFAUX (Conservatoire des espaces naturels de Normandie),
- Témoignages d'élus et de techniciens.

## Public :

Élus, directeurs des services techniques, responsables et techniciens de services urbanisme, construction, voirie, espaces verts et naturels, eau, santé-sécurité, chefs de projet développement durable, santé-environnement.

## Inscription :

L'inscription se réalise à l'adresse suivante : <https://inscription.cnfpt.fr> :

pour Caen avec le code stage **E1A0W 001** avant le **8 février**

pour Rouen avec le code stage **E1A0W 002** avant le **29 mars**

Une convocation avec un coupon réponse sera adressée aux inscrits par courriel.

**Cas particulier pour l'inscription des élus** : il convient de préciser «Élu» dans la rubrique Emploi/Fonction, puis de sélectionner «Agent public non fonctionnaire et élu» dans Statut et «Élu» dans Qualité. Ne pas tenir compte du bon de commande généré automatiquement par l'inscription (la journée n'est pas payante).

## Prise en charge financière :

Les frais de déplacement, de restauration et d'hébergement sont à la charge des participants. Repas libre.

Caen : sur réservation, possibilité de restauration sur place (7,01€). À confirmer par retour du coupon-réponse.

## Contacts à CAEN



Sophie ROMY, conseiller formation, [sophie.romy@cnfpt.fr](mailto:sophie.romy@cnfpt.fr)

Véronique DESMONTS, secrétaire de formation, 02 31 46 22 10,  
[veronique.desmonts@cnfpt.fr](mailto:veronique.desmonts@cnfpt.fr)

## Contacts à ROUEN



Danièle LEBAILLY, conseillère formation, [daniele.lebailly@cnfpt.fr](mailto:daniele.lebailly@cnfpt.fr)

Sophie LEVAYER, secrétaire de formation, 02 35 89 17 60,  
[sophie.levayer@cnfpt.fr](mailto:sophie.levayer@cnfpt.fr)

## Offre de formation complémentaire :

Suite à la journée, une formation est proposée aux agents appelés à être référents ambroisies sur le territoire (Inscription en ligne avec le code stage E1A0X 001).